

Le labourage de la place

Vers 1932, je crois, la commune entreprit le labourage de la place, pour préparer le terrain avant son goudronnage et l'on put voir le spectacle insolite de deux boeufs tirant la charue devant l'église pour entamer le sol. L'opération dura plusieurs jours. La municipalité avait obtenu de Mr Chollat-Botenville, l'autorisation de déverser les déblais derrière son garage. Or, dans le passé, le cimetière était tout proche de l'église, et à la terre creusée et remuée étaient mêlés des ossements. Le fils de Mr Chollat, Roger, qui nous a confié ce souvenir, se rappelle qu'au bout de quelques jours, de la terre étalée près du garage surgirent des feux-follets -produits, comme chacun sait, par la combustion à l'air libre du phosphore contenu dans les os. Mais sa science, à l'époque, n'allait pas jusque là sans doute ; qui disait "feu follet" pensait à revenant ! En fait, c'est lui qui, très effrayé, ne voulut pas revenir près de cette décharge... Mais en compensation, son père avait trouvé, échappée du tombereau dans l'impasse entre le garage et le salon de coiffure, une pièce de monnaie datant de l'époque de Louis XVI -qu'il a toujours en sa possession.

Henri MOREL - Roger CHOLLAT-BOTEVILLE.

La transhumance

Je me souviens d'un événement qui a marqué mon enfance. A une époque de l'année que je ne peux déterminer, j'ai vu passer dans la rue du bourg un gros troupeau de moutons.

Ils avançaient, serrés les uns contre les autres, formant une houle de dos grisâtres. On entendait les bêlements qui se confondaient, un piétinement innombrable, les cris des bergers ramenant des transfuges dans la bonne voie. Ces gardiens étaient vêtus de grandes houppelandes et coiffés de chapeaux crasseux et cabossés. Ils donnaient des ordres à des chiens au poil hirsute, très affairés à ramener dans le droit chemin des brebis capricieuses.

D'où venaient-ils ? Allaient-ils dans quelque alpage ou en revenaient-ils . Je ne sais. Mais c'était un spectacle insolite que l'on ne voit plus depuis longtemps.

Paule MARTIN.